



## ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

### PROCÈS-VERBAL N° 42

TROISIÈME SESSION, QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

M<sup>me</sup> STEFANSON, *ministre de la Justice et procureure générale*, fait une déclaration au sujet du demi-marathon du Service de police de Winnipeg.

M. SWAN ainsi que, avec le consentement de l'Assemblée, M<sup>me</sup> LAMOUREUX et M. FLETCHER font des observations sur la déclaration.

M. SCHULER, *ministre de l'Infrastructure*, fait une déclaration au sujet du coup d'envoi de la Semaine de la sécurité civile.

M. MALOWAY et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

M<sup>me</sup> SQUIRES, *ministre du Développement durable*, fait une déclaration au sujet de la Semaine internationale du compost.

M. ALTEMEYER et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, M<sup>mes</sup> GUILLEMARD et FONTAINE, MM. MICKLEFIELD et ALLUM ainsi que M. le *ministre* PEDERSEN font des déclarations de député.

Présentation et lecture de pétitions :

M<sup>me</sup> SMITH (Point Douglas) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre du Manitoba et la ministre de la Justice à ordonner immédiatement la tenue d'une enquête publique sur les systèmes qui ont joué un rôle dans la vie et le décès de Tina Fontaine ainsi que sur le fonctionnement de l'administration de la justice après son décès et faire en sorte que le mandat de l'enquête publique soit défini conjointement avec les gardiens de Tina Fontaine ou avec l'agent nommé par ces derniers. (E. Johnson, S. Zeray, M. Yohannes et autres)

M. FLETCHER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à prendre les mesures nécessaires pour veiller à ce que le site de l'aréna Vimy ne serve pas de centre de désintoxication et à ce que les terres publiques longeant le ruisseau Sturgeon et servant de parc et de site récréatif à l'intention du public (notamment en tant que partie importante du sentier Sturgeon Creek Greenway et de l'écosystème du ruisseau Sturgeon) conserve la désignation actuelle de zonage loisirs et parcs PR2 accordée au 255, avenue Hamilton, soit l'emplacement de l'aréna Vimy, et à entretenir ces terres afin qu'elles demeurent ainsi désignées. (J. Hanlan, E. Hanlan, K. Kunz et autres)

M. GERRARD — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à demander à Dynacare de rouvrir les laboratoires qu'elle a fermés ou à permettre à Services de diagnostic du Manitoba d'en ouvrir librement dans les cliniques où ils se trouvaient, à veiller à ce que des services de laboratoire de haute qualité soient offerts aux patients et à ce que les règles de concurrence quant à la fourniture de tels services aux cabinets médicaux soient équitables et à se pencher sur cette question immédiatement dans le but d'offrir de meilleurs soins axés sur le patient et d'améliorer le soutien accordé aux professionnels de la santé. (M. Assiniboine, C. Holmes, M. De Guzman et autres)

M<sup>me</sup> FONTAINE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre du Manitoba et la ministre de la Justice à ordonner immédiatement la tenue d'une enquête publique sur les systèmes qui ont joué un rôle dans la vie et le décès de Tina Fontaine ainsi que sur le fonctionnement de l'administration de la justice après son décès et faire en sorte que le mandat de l'enquête publique soit défini conjointement avec les gardiens de Tina Fontaine ou avec l'agent nommé par ces derniers.

M. SARAN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à demander à la ville de Winnipeg d'élargir à deux voies l'avenue Leila afin de réduire la circulation et les temps de déplacement pour les résidents de The Maples et des environs et ainsi de permettre à ces derniers d'accéder à des soins de santé en temps opportun, ce qui contribuera à la fois à l'économie et à la société.

---

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

---

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

La présidente,

Myrna Driedger